

FFLUN, FFI.WT.A

Actions privilégiées et titres à revenu fixe américains de première qualité gérés activement par Flaherty & Crumrine. Les parts du Fonds sont actuellement notées P-2f par Standard & Poor's.

Rapport de la direction sur le rendement du Fonds

Le 11 mars 2010

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Flaherty & Crumrine Investment Grade Fixed Income Fund (le « Fonds ») contient les faits saillants de nature financière, mais pas les états financiers annuels vérifiés du Fonds. Ces derniers sont présentés à la suite de ce rapport. Les investisseurs peuvent obtenir les états financiers intermédiaires ou annuels gratuitement en adressant une demande par téléphone au 1 866 642-6001 ou par écrit à Brompton Funds, Relations avec les investisseurs, Bay Wellington Tower, Brookfield Place, 181 Bay Street, Suite 2930, P.O. Box 793, Toronto, Ontario, M5J 2T3, ou sur notre site Web (www.bromptongroup.com) ou celui de SEDAR (www.sedar.com). Les porteurs de parts peuvent également communiquer avec nous de la même manière pour demander un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration du Fonds, du dossier d'information sur le vote par procuration, du rapport du comité d'examen indépendant ou des informations trimestrielles sur le portefeuille.

Conformément aux pratiques en vigueur dans le secteur des fonds de placement, à l'exception des chiffres du tableau de l'actif net par part présenté à la rubrique Faits saillants de nature financière, tous les chiffres qui figurent dans le présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds sont fondés sur le calcul hebdomadaire de la valeur liquidative (la « valeur liquidative ») pour lequel le Fonds n'est pas tenu d'appliquer les exigences du chapitre 3855 du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA »). Conformément au Règlement 81-106, les chiffres présentés dans le tableau de l'actif net par part doivent provenir des états financiers.

LE FONDS

Flaherty & Crumrine Investment Grade Fixed Income Fund est une fiducie d'investissement à capital fixe gérée par Brompton Funds Management Limited (la « société de gestion »). Les parts et les bons de souscription de catégorie A du Fonds se négocient à la Bourse de Toronto (« TSX ») sous les symboles FFI.UN et FFI.WT.A, respectivement. Le portefeuille du Fonds est géré par Flaherty & Crumrine Incorporated (le « gestionnaire de portefeuille »), chef de file dans la gestion de titres privilégiés et de titres de créance. Pour de plus amples détails sur Flaherty & Crumrine et le rapport de la direction sur le rendement du portefeuille du Fonds, se reporter à la rubrique portant sur le gestionnaire de portefeuille. À l'heure actuelle, les parts du Fonds sont notées P-2f par Standard & Poor's (« S&P ») et le Fonds est un placement admissible pour les REER, RPD, FERR, REEE et CELI.

OBJECTIFS ET STRATÉGIES DE PLACEMENT

Les objectifs de placement du Fonds sont d'offrir aux porteurs de parts un flux stable de distributions mensuelles, d'atténuer l'incidence des hausses importantes et rapides des taux d'intérêt à long terme sur la valeur du portefeuille en ayant recours à des opérations de couverture et de préserver la valeur liquidative par part. Pour ce faire, le Fonds investit dans un portefeuille de titres à revenu fixe composé principalement de titres de créance de sociétés et d'actions privilégiées libellés en dollars US et de divers instruments d'emprunt d'émetteurs nord-américains. Tous les titres composant le portefeuille sont des titres de première qualité au moment de l'achat. L'exposition du Fonds au risque de change lié au dollar US est, en tout temps, presque entièrement couverte par des opérations sur le dollar canadien. En outre, dans une conjoncture de marché normale, le Fonds a recours à une stratégie de couverture dite de sécurité pour couvrir la totalité du portefeuille. Cette stratégie a pour but d'atténuer l'incidence des hausses importantes et rapides des taux d'intérêt à long terme sur la valeur liquidative du portefeuille, tout en lui permettant de tirer avantage des baisses.

En novembre 2008, le Fonds a suspendu sa stratégie de couverture, soit l'opération sécuritaire de couverture, car la corrélation entre le portefeuille du Fonds et les obligations du Trésor des États-Unis (l'instrument de couverture du Fonds) a diminué considérablement et le coût de la stratégie a augmenté de façon significative. Le Fonds n'a pas appliqué cette stratégie en 2009, étant donné que la corrélation était demeurée basse tout au long de l'année et que le coût de couverture est demeuré élevé.

ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

Bons de souscription

Émission de février 2009

Le 10 février 2009, le Fonds a émis 6,6 millions de bons de souscription aux porteurs de parts, à raison d'un bon de souscription par part détenue. Chaque bon de souscription donne au porteur le droit de souscrire une part du Fonds au prix de souscription de 6,65 \$. Au 15 septembre 2009, date de clôture de l'offre de bons de souscription, tous les bons de souscription avaient été exercés, pour un produit brut de 43,8 M\$. L'offre vise à accroître le capital du Fonds, ce qui lui permettra de tirer parti de possibilités de placement intéressantes, d'accroître la liquidité boursière des parts et de réduire le ratio des frais de gestion (« RFG »).

Émission de décembre 2009

Le 15 décembre 2009, le Fonds a émis des bons de souscription de catégorie A aux porteurs de parts, à raison d'un demi-bon de souscription par part détenue. Chaque bon de souscription de catégorie A donne au porteur le droit de souscrire une part du Fonds au prix de souscription de 9,07 \$. Les bons de souscription doivent être exercés avant le 15 juin 2010, date de leur expiration. L'offre demeure en vigueur jusqu'à la date d'expiration, soit le 15 juin 2010.

RISQUES

Les risques associés aux placements en parts du Fonds figurent dans la notice annuelle 2009 du Fonds, disponible sur le site Web du Fonds (www.bromptongroup.com) et sur celui de SEDAR (www.sedar.com). En 2009, le Fonds a subi un changement de nature à modifier considérablement les risques associés aux placements dans le Fonds; ce changement est décrit ci-après sous la rubrique *Bons de souscription*.

Bons de souscription

L'émission de bons de souscription en décembre 2009 comporte un risque de dilution pour les porteurs de parts existants. Tel qu'il a été exposé dans le prospectus de l'offre de bons de souscription, si un porteur de parts souhaite conserver son pourcentage de participation dans le Fonds, en supposant que tous les bons de souscription soient exercés, il lui est recommandé d'acheter toutes les parts auxquelles il a droit au titre des bons de souscription qu'il a reçus. S'il ne se prévaut pas de ce droit et que d'autres porteurs de bons de souscription le font, son pourcentage de participation dans le Fonds sera dilué. Rien ne garantit que le produit net de l'exercice des bons de souscription pourra être réinvesti de manière à générer suffisamment de revenus pour maintenir le taux de distribution actuel.

RÉSULTATS

Le 31 décembre 2008, le Fonds a été fusionné avec le fonds Flaherty & Crumrine Investment Grade Preferred Fund. Les résultats enregistrés pendant l'exercice 2009 correspondent donc aux résultats cumulés du Fonds après la fusion. Les résultats enregistrés avant 2009 correspondent aux résultats du Fonds avant la fusion.

Distributions

Le tableau ci-après présente, par part, un aperçu des composantes ayant eu une incidence sur les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009 et depuis le lancement. Ces chiffres sont approximatifs et ils sont établis d'après le nombre moyen pondéré de parts en circulation pour la période visée.

	2009	Depuis le lancement ¹⁾
Revenus	1,26 \$	10,33 \$
Charges		
Frais de gestion et du gestionnaire de portefeuille	(0,09)	(0,97)
Autres charges	(0,05)	(0,44)
Intérêts et frais bancaires	(0,08)	(2,25)
Total des charges	(0,22)	(3,66)
Revenu net de placement	1,04	6,67
Ajouter : Frais de gestion et du gestionnaire de portefeuille payés sous forme de parts	—	0,54
Flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution	1,04	7,21
Distributions aux porteurs de parts	(1,22)	(7,38)
Excédent (Insuffisance) des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution sur les distributions	(0,18) \$	(0,17) \$

¹⁾ Période allant du 15 décembre 2004 (début des activités) au 31 décembre 2009.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, le revenu net de placement a été inférieur au total des distributions versées aux porteurs de parts. En avril, la société de gestion a annoncé la réduction, de 0,125 \$ à 0,11 \$ par part, du taux des distributions mensuelles, en raison de la diminution des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution. Cette situation est attribuable au nombre moins important de titres générateurs de revenus au sein du portefeuille, le gestionnaire de portefeuille ayant suivi la vague de liquidation générale de titres financiers américains (surtout de titres privilégiés) et vendu certains placements du portefeuille afin de ramener l'endettement du Fonds à son niveau cible.

En août, le taux des distributions mensuelles a de nouveau été réduit, passant de 0,11 \$ à 0,08 \$, pour tenir compte de l'effet attendu de l'exercice de bons de souscription du Fonds en septembre 2009, ainsi que de la baisse des flux de trésorerie disponibles provenant des revenus libellés en dollars US, reçus par le Fonds, par suite du raffermissement important du dollar canadien. D'après le cours de clôture du Fonds du 31 décembre 2009, le taux de distribution de 0,08 \$ représentait un rendement de 10,5 % à la fin de l'exercice.

Le Fonds a établi un régime de réinvestissement des distributions qui permet aux porteurs de parts participants de réinvestir automatiquement leurs distributions mensuelles dans des parts supplémentaires du Fonds. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, 8 016 parts ont été acquises sur le marché à un prix moyen de 7,85 \$ la part dans le cadre de ce régime.

Variations de la valeur liquidative

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2009, la valeur liquidative par part de base s'est accrue de 39,3 %, passant de 6,59 \$ à 9,18 \$. Si tous les bons de souscription étaient exercés, la valeur liquidative par part après dilution s'établirait à 9,09 \$. Le tableau ci-après présente un aperçu des divers facteurs ayant contribué à la baisse de la valeur liquidative par part au cours de la période. Ces chiffres sont approximatifs et ils ont été établis d'après le nombre moyen pondéré de parts en circulation.

Variations de la valeur liquidative par part

	2009	Depuis le lancement ¹⁾
Valeur liquidative par part à l'ouverture	6,59 \$	23,63 \$
Gains (pertes) sur les placements du portefeuille ²⁾	3,99	(11,12)
Coût de l'opération sécuritaire de couverture	—	(1,16)
Excédent (Insuffisance) des flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution sur les distributions	(0,18)	(0,17)
Coût de l'opération de couverture de change	(0,06)	(0,43)
Réduction provenant du versement des frais de gestion sous forme de parts	—	(0,54)
Dilution due à l'exercice de bons de souscription	(1,16)	(1,16)
Remboursement des versements excédentaires pour les rachats de 2007	—	0,07
Ajustements liés aux arrondissements/au moment de la constatation	—	0,06
Total de la variation	2,59	(14,45)
Valeur liquidative de base à la clôture	9,18	9,18
Incidence de la dilution – Bons de souscription en circulation non exercés	(0,09)	(0,09)
Valeur liquidative à la clôture (après dilution)	9,09 \$	9,09 \$

¹⁾ Période allant du 15 décembre 2004 (début des activités) au 31 décembre 2009.

²⁾ Ne tient pas compte de l'effet de change, lequel est inclus dans la couverture de change.

L'augmentation de la valeur liquidative par part du Fonds en 2009 s'explique par l'amélioration du marché américain des titres à revenu fixe non gouvernementaux, qui est principalement survenue au deuxième trimestre. Au cours de l'exercice, la valeur des placements du Fonds (y compris le montant des gains réalisés et non réalisés) a augmenté d'environ 3,99 \$ par part.

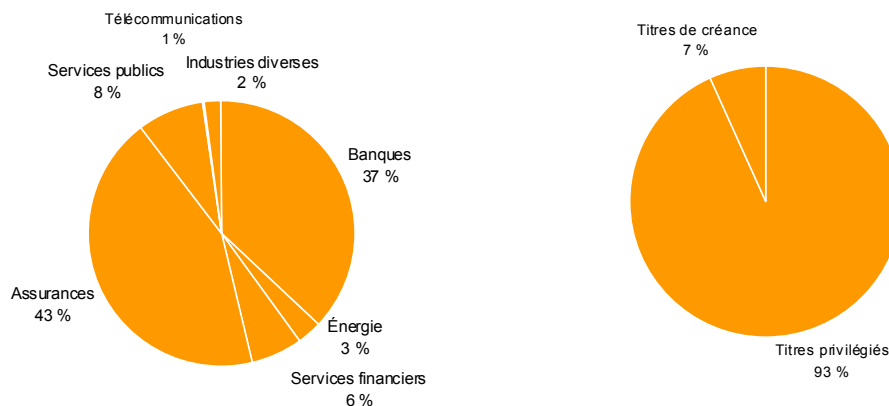
Aucuns frais n'ont été engagés au titre de l'opération sécuritaire de couverture pour la période, puisque le gestionnaire de portefeuille a abandonné cette stratégie en novembre 2008 en raison des conditions du marché, comme il est indiqué à la section « Objectifs et stratégies de placement ».

Le Fonds a un programme de couverture visant à réduire le risque de change. En tout temps, l'exposition du Fonds au risque de change lié au dollar US est presque entièrement couverte par le dollar canadien. Au 31 décembre 2009, environ les deux tiers du portefeuille étaient couverts au moyen de contrats à terme arrivant à échéance en février, mai et novembre 2010, le reste du portefeuille étant couvert par les emprunts du Fonds en dollars US. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, le Fonds a engagé des coûts de 0,06 \$ par part au titre de la stratégie de couverture.

PORTEFEUILLE

Tous les titres composant le portefeuille sont des titres de première qualité au moment de l'achat. Au 31 décembre 2009, le portefeuille était bien diversifié et se composait de 55 titres. Le graphique ci-contre illustre la composition du portefeuille. Le gestionnaire de portefeuille est satisfait de la qualité de tous les titres détenus dans le portefeuille. À son avis, la plupart des titres en portefeuille dont la note est inférieure à celle d'un investissement de qualité comportent un potentiel de hausse important et ont été, en règle générale, mal évalués par les agences de notation. La qualité du crédit du Fonds demeure bonne et, à l'heure actuelle, les parts du Fonds sont notées P-2f par S&P.

Secteurs du portefeuille



Qualité de crédit

Au 31 décembre 2009, le Fonds avait investi dans des titres de créance et des titres privilégiés ayant obtenu les notations suivantes de Standard & Poor's et de Moody's.

Portefeuille par catégorie de notation	% du portefeuille
AA	1 %
A	9 %
BBB	53 %
BBB-	19 %
Moins de BBB-	18 %
	100 %

LIQUIDITÉ ET RESSOURCES EN CAPITAL

Au 31 décembre 2009, les emprunts contractés par le Fonds totalisaient 46,1 M\$, ce qui représente 36,4 % de l'actif total ou 58,1 % de la valeur liquidative. Le taux payé sur ces emprunts est ajusté régulièrement selon le taux interbancaire offert à Londres (« TIOL »). Les emprunts ont servi à l'ajout de nouveaux placements destinés à accroître les distributions versées par le Fonds. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2009, les montants minimal et maximal des emprunts du Fonds ont été de 23,2 M\$ et 57,7 M\$, respectivement. À des fins de liquidité, les parts et les bons de souscription du Fonds sont inscrits à la TSX sous les symboles FFI.UN et FFI.WT.A, respectivement.

Le programme de rachat du Fonds dans le cours normal de ses activités lui permet de racheter ses parts à la Bourse de Toronto à des fins d'annulation lorsqu'elles se négocient en-deçà de leur valeur liquidative. Les rachats effectués dans le cadre de cette offre se traduisent donc par une augmentation de la valeur liquidative par part. Au total, 172 100 parts ont ainsi été rachetées au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2009, à un prix moyen de 7,51 \$ la part. Les investisseurs peuvent également demander le rachat de leurs parts en novembre de chaque année conformément aux clauses de rachat du Fonds. En 2009, les parts du Fonds se sont négociées à un escompte moyen de 1,0 % par rapport à la valeur liquidative par part.

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Les opérations entre apparentés correspondent aux services fournis par la société de gestion en vertu du contrat de gestion. Voir la rubrique Frais de gestion ci-dessous.

FRAIS DE GESTION

En vertu d'un contrat de gestion, la société de gestion fournit depuis le 1^{er} janvier 2009 des services de gestion et d'administration au Fonds, et reçoit en contrepartie des frais de gestion annuels correspondant à 0,30 % de la valeur liquidative du Fonds, taxes en sus. La société de gestion affecte la totalité des honoraires de gestion qu'elle reçoit à l'acquisition des placements du Fonds et au règlement de ses charges administratives; elle en tire également des bénéfices. Avant le 1^{er} janvier 2009, le taux des frais de gestion annuels était de 0,35 %. En outre, Flaherty & Crumrine Incorporated, gestionnaire de portefeuille du Fonds, et Brompton Capital Advisors Inc. («BCAI») ont droit de recevoir des honoraires supplémentaires correspondant à 0,70 % par année de la valeur liquidative, taxes en sus. Le Fonds verse également à la société de gestion des frais de service annuels correspondant à 0,40 % de la valeur liquidative du Fonds. Les frais de service sont ensuite reversés par la société de gestion aux courtiers en valeurs, proportionnellement au nombre de parts détenues par leurs clients respectifs à la fin de chaque trimestre civil. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, 0,7 M\$ ont été versés au titre des frais de gestion et de conseils et 0,2 M\$, au titre des frais de service.

FAITS SAILLANTS DE NATURE FINANCIÈRE

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières du Fonds et ils ont pour but d'aider le lecteur à comprendre la performance financière du Fonds pour les périodes indiquées. *Ces informations sont tirées des états financiers annuels vérifiés du Fonds. Les informations figurant dans ces tableaux sont présentées conformément au Règlement 81-106 et, par conséquent, elles n'ont pas pour fonction d'établir une continuité de la valeur liquidative par part au début et à la fin des périodes.* L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités a été établie d'après le nombre moyen de parts en circulation au cours de la période, et toutes les autres données ont été établies selon le nombre réel de parts en circulation à la date pertinente.

Actif net par part¹⁾

Exercices terminés les 31 décembre	2009	2008	2007	2006	2005
Actif net au début de l'exercice ²⁾³⁾⁴⁾	6,55 \$	17,34 \$	22,01 \$	22,35 \$	23,23 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités ⁵⁾					
Total des revenus	1,23	2,30	2,24	2,30	2,14
Total des charges	(0,20)	(0,57)	(0,99)	(1,01)	(0,81)
Gain réalisé (perte) de l'exercice	(0,66)	(11,59)	(0,04)	(0,34)	(0,11)
Gain non réalisé (perte) de l'exercice	4,68	0,14	(4,25)	0,29	(0,55)
Augmentation (diminution) totale de l'actif net liée aux activités	5,05 \$	(9,72) \$	(3,04) \$	1,24 \$	0,67 \$
Distributions aux porteurs de parts ⁴⁾					
Revenu net de placement	0,73 \$	1,05 \$	0,84 \$	1,09 \$	0,22 \$
Gain net réalisé sur les placements	—	—	—	—	0,82
Remboursement de capital	0,49	0,45	0,66	0,44	0,59
Total des distributions aux porteurs de parts	1,22 \$	1,50 \$	1,50 \$	1,53 \$	1,63 \$
Actif net à la fin de l'exercice ²⁾³⁾⁴⁾	9,09 \$	6,55 \$	17,34 \$	22,08 \$	22,35 \$

¹⁾ Ces informations sont tirées des états financiers annuels vérifiés du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers diffère de la valeur liquidative calculée aux fins de l'établissement de la valeur liquidative hebdomadaire. Ces différences découlent principalement du fait que les placements sont évalués au cours acheteur aux fins des états financiers, et au cours de clôture aux fins de l'établissement de la valeur liquidative hebdomadaire.

²⁾ Valeur liquidative par part, de base.

³⁾ L'actif net par part au début de l'exercice 2007 a été établi aux fins de l'information financière. L'actif net par part des périodes antérieures a été déterminé à partir des états financiers des périodes visées et n'a pas été ajusté pour rendre compte de l'adoption de nouvelles normes comptables en 2007.

⁴⁾ L'actif net par part et les distributions par part ont été établis selon le nombre réel de parts en circulation à la date pertinente.

⁵⁾ L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités par part a été établie d'après le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

Ratios et données supplémentaires (selon la valeur liquidative)

31 décembre	2009	2008	2007	2006	2005
Valeur liquidative (en milliers de dollars)	79 408 \$	43 414 \$	87 061 \$	174 138 \$	268 420 \$
Nombre de parts en circulation (en milliers)	8 655	6 591	5 001	7 886	12 011
Ratio des frais de gestion (« RFG ») ¹⁾	2,93 %	4,17 %	4,75 %	4,47 %	3,45 %
Ratio des frais d'opérations ²⁾	—	0,01 %	0,04 %	0,08 %	0,12 %
Taux de rotation du portefeuille ³⁾	82,46 %	66,00 %	82,01 %	73,24 %	131,75 %
Valeur liquidative par part, de base	9,18 \$	6,59 \$	17,41 \$	22,08 \$	22,35 \$
Valeur liquidative par part, diluée	9,09 \$	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Cours de clôture – parts	9,18 \$	6,32 \$	16,14 \$	22,37 \$	21,40 \$
Cours de clôture – bons de souscription de catégorie A	0,11 \$	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.

¹⁾ Le RFG est établi selon les exigences du Règlement 81-106 et comprend le total des charges du Fonds (hors commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) de la période, y compris la charge d'intérêts et les frais d'émission. Il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne du Fonds pour la période.

²⁾ Le ratio des frais d'opérations correspond au total des commissions exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.

³⁾ Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'intervention du gestionnaire dans la gestion du portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'année. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé au cours d'une année, plus les coûts de transaction que doit payer le Fonds sont élevés, et plus les possibilités qu'un investisseur touche un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du Fonds. Le taux de rotation du portefeuille est égal au coût des achats pour la période, ou au produit des ventes de titres du portefeuille, si celui-ci est moins élevé, exception faite de la trésorerie et des placements à court terme dont l'échéance est de moins d'un an, divisé par la valeur marchande moyenne des placements pour la période.

Ratio des frais de gestion

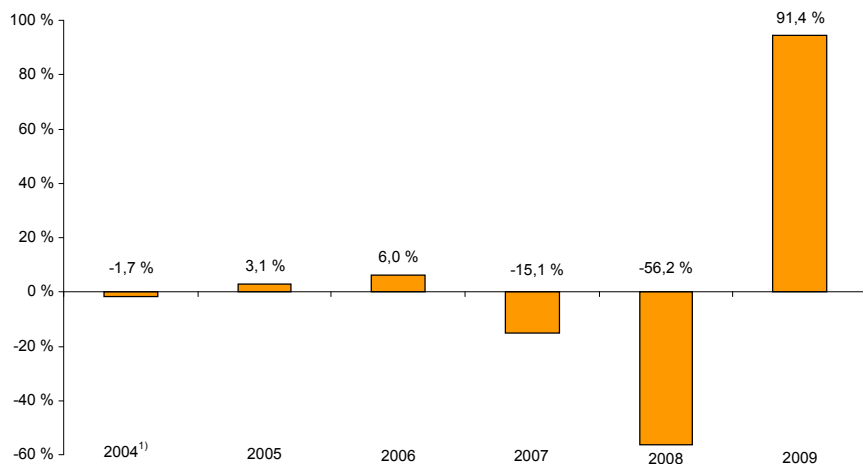
Le RFG du Fonds est passé de 4,17 % pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008 à 2,93 % en 2009. Cette baisse est surtout attribuable à la baisse des taux d'intérêt sur les emprunts en 2009. Ce ratio est amplifié par l'inclusion de la charge d'intérêts sur les emprunts utilisés pour acheter des placements supplémentaires en vue d'augmenter les distributions du Fonds.

Compte non tenu de la charge d'intérêts et des frais d'émissions de bons de souscription, le RFG s'est établi à 1,61 % pour 2009, en hausse par rapport à 1,64 % en 2008. Ce ratio reflète mieux l'efficacité de l'administration du Fonds.

RENDEMENT PASSÉ

Le graphique et le tableau suivants illustrent les rendements passés du Fonds. Les résultats passés du Fonds ne sont pas nécessairement représentatifs de son rendement futur. Les renseignements indiqués sont fondés sur la valeur liquidative par part et supposent que les distributions en espèces versées par le Fonds et les distributions réputées fondées sur la valeur intrinsèque des bons de souscription à la date d'exercice des bons de souscription au cours des périodes indiquées ont été réinvesties, à la valeur liquidative par part, dans des parts supplémentaires du Fonds.

Le graphique ci-après illustre le rendement annuel du Fonds pour chaque exercice ou période depuis sa création jusqu'au 31 décembre 2009. Il indique le pourcentage de variation d'un placement entre le premier et le dernier jour de chaque exercice ou période.

Rendements annuels

¹⁾ Période du 15 décembre 2004 (début des activités) au 31 décembre 2004.

Le tableau suivant illustre le rendement composé du Fonds pour chacune des périodes indiquées et celui de l'indice Merrill Lynch Hybrid Preferred Securities (l'« indice Merrill Lynch »). L'indice Merrill Lynch est un indice non géré et sans effet de levier, composé de titres de bonne qualité et de titres privilégiés cotés dont la valeur marchande est d'au moins 30 M\$ et l'échéance, d'au moins un an.

Rendements annuels composés

	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le lancement ¹⁾
Flaherty & Crumrine Investment Grade Fixed Income Fund	91,4 %	(10,7 %)	(4,9 %)	(5,2 %)
Indice Merrill Lynch Hybrid Preferred Securities	19,3 %	(1,7 %)	0,6 %	0,7 %

¹⁾ Période du 15 décembre 2004 (début des activités) au 31 décembre 2009.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2009, le Fonds a dégagé des rendements extrêmement élevés d'environ 91,4 %, surclassant de loin l'indice Merrill Lynch, qui a dégagé un rendement d'environ 19,3 % sur la même période. Cette surperformance est attribuable à une sélection réfléchie des titres et au levier financier, qui amplifie les rendements positifs.

Depuis sa création, le Fonds avait affiché des rendements inférieurs à ceux de l'indice Merrill Lynch en raison de l'incidence négative de l'effet de levier en période de baisse des marchés, surtout durant la crise du crédit en 2008. Cette sous-performance était due également au coût de la stratégie de couverture suspendue depuis novembre 2008 et aux frais liés à l'administration du Fonds, qui correspondent au RFG. Compte tenu de l'amélioration continue des conditions de crédit, la stratégie du recours au levier financier devrait se traduire par d'autres accroissements du rendement, et les investisseurs continueront à recevoir un revenu mensuel élevé.

Veillez vous reporter au Rapport du gestionnaire de portefeuille pour obtenir de plus amples renseignements.

APERÇU DU PORTEFEUILLE

31 décembre 2009

Valeur liquidative totale		79 408 406 \$	
Composition du portefeuille			
	% du portefeuille	% de la valeur liquidative	
Titres privilégiés :			
Assurances	38,8 %	60,6 %	
Banques	35,4 %	55,2 %	
Services publics	7,6 %	11,8 %	
Services financiers	4,9 %	7,7 %	
Énergie	3,3 %	5,2 %	
	90,0 %	140,5 %	
Titres de créance de sociétés :			
Assurances	3,0 %	4,6 %	
Industries diverses	1,7 %	2,7 %	
Services financiers	1,1 %	1,8 %	
Télécommunications	0,5 %	0,7 %	
	6,3 %	9,8 %	
Trésorerie et placements à court terme			
Total du portefeuille	100,0 %	156,1 %	
Contrats de change à terme		1,5 %	
Autres passifs, montant net		(57,6 %)	
Valeur liquidative totale		100,0 %	

25 principaux titres en portefeuille			
	% du portefeuille	% de la valeur liquidative	
Axis Capital Holdings Limited, 7,50 %, <i>priv.</i>	5,9 %	9,3 %	
Comerica Capital Trust II, 6,576 %, <i>titres de capital</i>	5,3 %	8,4 %	
BB&T Capital Trust VI, 9,6 %, <i>priv.</i>	4,9 %	7,7 %	
PNC Preferred Funding Trust III, <i>priv.</i>	4,6 %	7,2 %	
Dominion Resources Inc., 7,5 %, 30 juin 2066	4,1 %	6,4 %	
Delphi Financial Group, Inc., 7,376 %, 15 mai 2037	4,0 %	6,3 %	
Capital One Capital III, 7,686 %, 15 août 2036	3,9 %	6,1 %	
Everest Reinsurance Holdings Inc., 6,6 %, 15 mai 2067	3,8 %	6,0 %	
Trésorerie et placements à court terme	3,7 %	5,8 %	
Enbridge Energy Partners L.P., 8,05 %, 1 ^{er} oct. 2037	3,3 %	5,2 %	
Dominion Resources Capital Trust I, 7,83 %, 1 ^{er} déc. 2027	3,0 %	4,7 %	
Liberty Mutual Insurance Co., 7,697 %, 15 oct. 2097	3,0 %	4,6 %	
MetLife Inc., <i>taux variable</i> , 15 août 2039	2,6 %	4,1 %	
USF&G Capital I, 8,5 %, 15 déc. 2045, <i>titres de capital</i>	2,5 %	3,9 %	
PartnerRe Finance II Inc., 6,44 %, 1 ^{er} déc. 2066	2,3 %	3,6 %	
Aon Capital A, 8,205 %, 1 ^{er} janv. 2027	2,2 %	3,5 %	
Wells Fargo Capital XV, <i>taux variable, priv.</i>	2,2 %	3,5 %	
Sovereign Capital Trust VI, 7,908 %, 13 juin 2036	2,2 %	3,4 %	
ACE Capital Trust II, 9,7 %, 1 ^{er} avr. 2030	2,2 %	3,4 %	
KeyCorp Capital X, <i>priv.</i>	2,1 %	3,3 %	
AXA, <i>taux variable, série A, priv.</i>	2,1 %	3,2 %	
XL Capital Ltd., 6,5 %, <i>priv.</i>	1,9 %	3,0 %	
ZFS Finance (USA) Trust V, <i>taux variable</i> , 9 mai 2037	1,8 %	2,8 %	
Wachovia Capital Trust I, 7,64 %, <i>titres de capital</i>	1,8 %	2,8 %	
Pulte Homes Inc., 7,375 %, 1 ^{er} juin 2046	1,7 %	2,7 %	

La composition du portefeuille peut changer en raison des opérations en cours du Fonds. Des mises à jour trimestrielles sont disponibles dans les 60 jours suivant la fin de chaque trimestre.

RENSEIGNEMENTS FISCAUX POUR 2009

Les renseignements suivants concernent les porteurs de parts qui, aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), sont des résidents canadiens et détiennent des actions à titre d'immobilisations à l'extérieur d'un REER, d'un RPDB, d'un FERR, d'un REEE et d'un CELI. Leur courtier en placement devrait leur envoyer un feuillet de renseignements T3 sur lequel figureront les renseignements suivants.

Le feuillet T3 supplémentaire indique les revenus de placement (case 26), le revenu étranger non tiré d'une entreprise (case 25), les gains en capital (case 21) et le revenu de dividendes (cases 23 et 49). Le revenu de dividendes est soumis aux règles habituelles de majoration et de crédit d'impôt fédéral pour dividendes.

Le remboursement de capital est un montant non imposable qui sert à réduire le prix de base rajusté des parts du Fonds et qui doit être déclaré à la case 42 du feuillet T3 supplémentaire.

Le tableau suivant présente le détail des distributions par part déclarées par le Fonds en 2009.

Étranger

Date de fermeture des registres	Date de versement	Remboursement de capital	Revenu étranger non tiré d'une entreprise	Total des distributions
30 janv. 2009	13 févr. 2009	0,05039 \$	0,07461 \$	0,125 \$
27 févr. 2009	13 mars 2009	0,05039	0,07461	0,125
31 mars 2009	15 avril 2009	0,05039	0,07461	0,125
30 avril 2009	14 mai 2009	0,04434	0,06566	0,110
29 mai 2009	12 juin 2009	0,04434	0,06566	0,110
30 juin 2009	15 juin 2009	0,04434	0,06566	0,110
31 juill. 2009	17 août 2009	0,04434	0,06566	0,110
31 août 2009	15 sept. 2009	0,03225	0,04775	0,080
30 sept. 2009	15 oct. 2009	0,03225	0,04775	0,080
30 oct. 2009	13 nov. 2009	0,03225	0,04775	0,080
30 nov. 2009	14 déc. 2009	0,03225	0,04775	0,080
31 déc. 2009	15 janv. 2010	0,03223	0,04777	0,080
Total		0,48976 \$	0,72524 \$	1,215 \$

Ces renseignements n'ont qu'une portée générale et ne sauraient faire office de conseils juridiques ou fiscaux individualisés. Les investisseurs sont donc invités à consulter leur propre conseiller fiscal pour tout ce qui a trait à leur situation spécifique.

GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE

Flaherty & Crumrine Incorporated

Flaherty & Crumrine Incorporated est le doyen des gestionnaires de portefeuille spécialisés dans les titres privilégiés et il possède une vaste expérience des instruments de créance des sociétés. Le gestionnaire a recours à une analyse de crédit exhaustive et à une analyse approfondie des conditions et de la structure des titres et à une gestion active des placements qui lui permettent de tirer parti de l'inefficacité des marchés des titres à revenu fixe pour offrir des taux de rendement intéressants sur ses fonds.

RAPPORT DU GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE

La conjoncture du marché américain des titres privilégiés s'est améliorée sensiblement et la valeur liquidative du Fonds s'est appréciée de façon marquée depuis les creux historiques au début de l'année dernière. À la fin février 2009, les cours des titres privilégiés se sont détériorés à un point tel que le marché prédisait de manière implicite que moins de la moitié des émetteurs de titres privilégiés auraient la capacité de résister à une telle baisse.

La reprise des marchés des capitaux amorcée au début de mars découle d'un bon nombre d'événements, notamment l'annonce par le Trésor américain de ses nouveaux programmes d'aide financière et la confirmation que ses placements en titres de participation seraient subordonnés aux présents titres privilégiés imposables et de rang égal avec les titres privilégiés admissibles à une déduction pour dividendes reçus. Ces faits nouveaux ont restauré la confiance à l'égard du marché des titres privilégiés, ce qui a facilité le retour à l'injection de capitaux privés dans ces émetteurs.

Bien que le sérieux ralentissement économique ait fait sa part de victimes, la plupart des sociétés semblent montrer des signes d'amélioration. Selon la plupart des critères, les principaux aspects du marché des titres privilégiés reviennent peu à peu à leurs niveaux habituels : les opérations sur titres se sont améliorées, l'offre de nouvelles émissions est demeurée soutenue (près de 30 depuis mars dernier, totalisant plus de 16 milliards de dollars), la participation du marché semble s'être élargie et les cours semblent correspondre davantage à ceux des autres segments de marché. Bien entendu, la mesure la plus importante pour déterminer un retour à la normale est le cours et nous sommes d'avis que celui de la plupart des titres privilégiés est attrayant.

Bien que certains nouveaux titres privilégiés aient été émis en remplacement d'anciens titres, un nombre important de nouvelles émissions ont été offertes et les investisseurs semblent en demander encore davantage. Un autre facteur a été favorable à la reprise du marché des titres privilégiés, à savoir l'absence d'autres types de placement, tels que les titres adossés à des créances, les titres garantis par des créances et les titres adossés à des créances hypothécaires commerciales. Les investisseurs sont retournés à des placements plus traditionnels, comme les titres privilégiés, car l'offre d'autres types de placement a été pratiquement inexistante.

La perception à l'égard de la qualité du crédit s'est également améliorée. Le remboursement par les banques de l'aide financière reçue du gouvernement américain a redonné confiance aux investisseurs. Au total, les banques américaines ont remboursé environ 188 milliards de dollars sur les 264 milliards de dollars de titres en capital privilégiés rachetés par le Trésor américain en vertu du programme de sauvetage des actifs en difficulté (le « Programme »). La plupart des participants du marché n'avaient pas prévu un remboursement aussi rapide, ce qui indique que i) les politiques mises en œuvre pour préserver le système financier américain ont été efficaces et ii) le système bancaire américain prend du mieux.

Toutes les banques centrales américaines et la plupart des grandes banques de fiducie ont remboursé l'aide financière reçue dans le cadre du Programme. Pour ces institutions, le remboursement de cette aide était une priorité. Elles sont d'avis que les clients, au moment de traiter des affaires, démontrent davantage de confiance envers une banque qui a remboursé le Trésor américain, en particulier s'il y a un risque pour la contrepartie.

D'autre part, la plupart des banques régionales et à rayonnement local américaines n'ont pas encore remboursé l'aide reçue dans le cadre du Programme, ce qui ne constitue pas nécessairement une mauvaise nouvelle pour les investisseurs dans des titres privilégiés. Bien que notre évaluation de leur capacité de rembourser le capital obtenu varie d'une banque régionale ou à rayonnement local à l'autre, nous sommes d'avis qu'elles doivent faire preuve de prudence et conserver leur capital pour l'instant. Les conditions économiques et financières se sont améliorées, mais de nombreuses banques ont vu leurs pertes sur prêts continuer à augmenter. Les pertes sur prêts devraient, selon nous, atteindre leur point culminant en 2010; certaines régions et catégories de prêt (p. ex., les immeubles commerciaux) devraient vraisemblablement se remettre sur pied plus lentement. La concentration par région, voire même quelquefois celle par catégorie de prêts, des banques régionales et à rayonnement local, surtout celles de petite taille, a tendance à être plus importante que celle des grandes banques centrales. Elles sont ainsi davantage exposées à ces incertitudes.

Si la reprise économique se confirme comme prévu et que les pertes sur prêts commencent à diminuer, nous prévoyons que la plupart des banques qui ne l'ont pas fait auront remboursé l'aide reçue dans le cadre du Programme en 2010. C'est certainement vrai pour les grandes banques régionales qui composent le portefeuille du Fonds, lesquelles commencent à distinguer une baisse des défaillances sur prêts et des actifs non performants. Les banques régionales de petite taille incluses dans le portefeuille du Fonds ayant mené à terme d'importants placements secondaires de leurs actions ordinaires, nous ne prévoyons pas qu'elles rembourseront leur capital dans le cadre du Programme avant la fin de 2010. Par contre, plusieurs banques non visées par le Fonds aux empreintes géographiques difficiles ou présentant une concentration importante en prêts douteux pourraient ne pas être en mesure de rembourser l'aide reçue avant plusieurs années et certaines pourraient ne jamais s'en remettre.

À titre d'investisseurs dans des titres privilégiés, qu'une banque ait remboursé ou non l'aide reçue dans le cadre du Programme nous intéresse moins que la qualité de son portefeuille de prêts, ses perspectives d'affaires, ainsi que la quantité et la composition de son capital. Nous nous réjouissons à l'idée de voir les banques rembourser le Trésor américain, en autant qu'elles émettent un nombre significatif d'actions ordinaires en vue de financer ce remboursement, assurant aux détenteurs de titres privilégiés une couverture supplémentaire. La quasi-totalité des banques ayant remboursé le Trésor américain ont procédé ainsi.

À mesure que les banques annonçaient avoir remboursé le Trésor américain, en particulier Bank of America et Citigroup, le marché réagissait favorablement. Outre le remboursement, certaines banques ont réuni de nouveaux capitaux (titres ordinaires et privilégiés), laissant présager une disponibilité des sources de financement traditionnelles.

Au cours du quatrième trimestre, le Fonds a réduit son exposition aux titres privilégiés des services publics. Étant donné que la qualité du crédit du secteur des services publics a été peu touchée par la crise financière et que les investisseurs optaient pour les titres de ce secteur, réputés sûrs et diversifiés, les services publics se sont relativement bien comportés et leur valorisation s'est relativement appréciée par rapport aux titres privilégiés des autres secteurs. Le Fonds a tiré profit de cette occasion pour réduire son exposition au secteur des services publics, lequel ne représentait plus que 8 % de l'actif total du portefeuille à la fin du trimestre.

En revanche, le Fonds a accru son exposition aux titres privilégiés des banques et des compagnies d'assurance au quatrième trimestre. La pondération du Fonds en titres privilégiés émis par les banques, les plus importants émetteurs de ces titres sur le marché, a augmenté à 39 % au 31 décembre. Tel qu'il a été mentionné plus haut, les banques semblent s'être remises des difficultés qu'elles éprouvaient au début de l'année dernière. Les titres privilégiés émis par les compagnies d'assurance constituant également une part importante des titres sur le marché, les placements du Fonds dans ces titres ont augmenté à 42 % au cours du quatrième trimestre. Le secteur de l'assurance lui-même a tiré avantage du rendement accru de ses placements et du nombre très peu élevé de catastrophes naturelles. Un certain nombre de compagnies d'assurance ont racheté une partie de leurs titres privilégiés en circulation en 2009 et, par le fait même, le cours du marché des titres toujours en circulation s'est apprécié considérablement.

Dans les derniers mois, les agences de notation nationales, principalement Moody's, Standard & Poor's et Fitch, ont passé en revue la méthodologie qu'elles préconisent pour noter les titres privilégiés, donnant lieu à un abaissement de la notation d'un certain nombre d'émetteurs de titres privilégiés. Nous nous fions principalement à nos propres recherches pour évaluer la qualité du crédit, mais nous ne pouvons pour autant négliger l'incidence des notations publiques. Malgré ces décotes, nous sommes cependant encouragés par le fait que les cours ont peu changé, voire pas du tout, ce qui témoigne du retour à la confiance à l'égard du marché des titres privilégiés.

En décembre, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire a proposé des lignes directrices plus strictes concernant la méthode utilisée par les banques pour calculer le capital réuni par l'émission de titres privilégiés. Par suite de notre analyse préliminaire de ces propositions, il semblerait que, une fois la période de transition écoulée, les banques devront avoir recours à des émissions de titres privilégiés perpétuels plus traditionnelles afin qu'elles puissent bénéficier du traitement réglementaire le plus favorable du capital tiré des titres privilégiés. En outre, le Congrès américain songe à instaurer de nouvelles règles visant les institutions financières qui auront une incidence sur un bon nombre d'émetteurs inclus dans le portefeuille. Il va de soi que nous surveillerons de près ces faits nouveaux. Nous croyons cependant que les investisseurs dans des titres privilégiés bénéficieront de ces changements.

Le marché des titres privilégiés tout comme l'ensemble des marchés des actions et des obligations ont subi les contrecoups de la crise financière. L'importance de la reprise en cours ne nous surprend guère, bien qu'elle soit plus rapide que prévu. Certains émetteurs de titres privilégiés, ceux du secteur financier en particulier, font toujours face à un contexte d'exploitation difficile à court terme, mais la crise financière semble être derrière nous et les mesures du gouvernement fédéral américain garantissent l'efficacité du système financier. Bien que les cours des titres privilégiés se soient appréciés sensiblement depuis le début mars, ils demeurent en-deçà des cours normaux à long terme. Nous prévoyons d'ailleurs d'autres hausses à mesure que la conjoncture reviendra à la normale.

Le fait que le gouvernement américain ait eu recours aux placements dans des titres privilégiés pour financer les sociétés en difficulté est un signe de l'importance de ces titres dans le monde de la finance. En l'absence de titres privilégiés, le nombre de sociétés ayant fait faillite en raison de la crise financière aurait été encore plus important.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Certains des énoncés compris dans le présent rapport, notamment des prévisions financières et commerciales et des perspectives financières, peuvent être des énoncés prospectifs qui reflètent les attentes de la direction à l'égard des plans et des intentions futures, de la croissance, des résultats d'exploitation, de la performance ainsi que des possibilités et des perspectives commerciales. Les termes « pouvons », « devrions », « pourrions », « anticipons », « croyons », « prévoyons », « avons l'intention de », « potentiel » ou « continuons » et d'autres expressions similaires ont été utilisés pour identifier les énoncés prospectifs. Ces énoncés reflètent l'opinion actuelle de la direction et sont fondés sur les informations dont celle-ci dispose actuellement. Les énoncés prospectifs sont assujettis à des risques et à des incertitudes substantiels. Les résultats réels pourraient différer considérablement des résultats exposés dans les énoncés prospectifs en raison de certains facteurs, notamment les changements dans la conjoncture économique et les conditions de marché ainsi que d'autres facteurs de risque. Bien que les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport soient fondés sur des hypothèses que la direction estime raisonnables, nous ne pouvons garantir que les résultats réels seront conformes à ces énoncés prospectifs. Les investisseurs ne doivent pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Ces énoncés prospectifs sont faits à la date des présentes et nous ne nous engageons pas à les mettre à jour ni à les modifier pour tenir compte de faits nouveaux ou de nouvelles circonstances.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers de Flaherty & Crumrine Investment Grade Fixed Income Fund (le « Fonds ») ont été dressés par Brompton Funds Management Limited (la « société de gestion ») et approuvés par le conseil d'administration de la société de gestion. La responsabilité de l'information et des déclarations contenues dans les présents états financiers et dans les autres sections du rapport annuel incombe à la société de gestion.

La société de gestion utilise des procédés appropriés pour assurer la production d'informations financières fiables et pertinentes. Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et comprennent des montants fondés sur des estimations et des jugements. Les principales conventions comptables s'appliquant au Fonds sont décrites à la note 2 afférente aux états financiers.

Il incombe au conseil d'administration de la société de gestion de s'assurer que la direction s'acquitte de ses obligations en matière d'information financière et qu'elle examine et approuve les états financiers. Le conseil d'administration s'acquitte de ses responsabilités par l'intermédiaire de son comité de vérification, qui est composé en majorité d'administrateurs non membres de la direction.

La société de gestion, avec l'approbation du conseil d'administration, a nommé le cabinet d'experts-comptables indépendant PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. à titre de vérificateurs du Fonds. Les vérificateurs ont vérifié les états financiers du Fonds conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada afin d'exprimer une opinion sur les états financiers adressée aux porteurs de parts. Les vérificateurs ont accès sans réserve au comité de vérification pour discuter de leurs conclusions.

(signé)

Mark A. Caranci
Président et chef de la direction
Brompton Funds Management Limited

(signé)

Craig T. Kikuchi
Chef des finances
Brompton Funds Management Limited

Le 11 mars 2010

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux porteurs de parts de Flaherty & Crumrine Investment Grade Fixed Income Fund :

Nous avons vérifié l'état des titres en portefeuille de Flaherty & Crumrine Investment Grade Fixed Income Fund (le « Fonds ») au 31 décembre 2009, les états de l'actif net aux 31 décembre 2009 et 2008 et les états des résultats et du déficit, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la société de gestion du Fonds. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la société de gestion du Fonds, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de l'actif net du Fonds aux 31 décembre 2009 et 2008, ainsi que des résultats de ses activités, de l'évolution de son actif net et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

(signé)

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Comptables agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)

Le 11 mars 2010

ÉTATS DE L'ACTIF NET

31 décembre	2009	2008
Actif		
Placements, à la juste valeur ¹⁾	118 626 329 \$	81 760 684 \$
Gain non réalisé sur les contrats à terme (note 10)	1 223 383	—
Trésorerie et placements à court terme	4 523 046	780 330
Revenu à recevoir	1 505 996	1 754 011
Total de l'actif	125 878 754	84 295 025
Passif		
Perte non réalisée sur les contrats à terme (note 10)	—	12 459 874
Comptes créditeurs et charges à payer	361 063	302 128
Distributions à verser aux porteurs de parts (note 7)	692 376	784 950
Emprunts (note 11)	46 127 396	27 578 885
Total du passif	47 180 835	41 125 837
Capitaux propres		
Avoir des porteurs de parts (note 4)	97 461 556	105 628 577
Bons de souscription (note 5)	520 739	—
Surplus d'apport (note 4)	58 891 531	47 725 881
Déficit	(78 175 907)	(110 185 270)
Actif net représentant les capitaux propres	78 697 919 \$	43 169 188 \$
Parts en circulation (note 4)	8 654 700	6 590 770
Actif net par part, de base (note 5)	9,09 \$	6,55 \$
Actif net par part, dilué (note 5)	9,04 \$	s. o.

¹⁾ Les placements à la juste valeur ne tiennent pas compte de la valeur des contrats sur instruments dérivés, lesquels sont présentés séparément aux états de l'actif net.

Approuvé au nom de Flaherty & Crumrine Investment Grade Fixed Income Fund par le conseil d'administration de Brompton Funds Management Limited, la société de gestion.

(signé)

Peter A. Braaten
Administrateur

(signé)

Mark A. Caranci
Administrateur

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTATS DES RÉSULTATS ET DU DÉFICIT

Exercices terminés les 31 décembre	2009	2008
Revenus		
Dividendes	2 652 982 \$	3 007 985 \$
Revenu tiré du prêt de titres (note 12)	469	—
Revenu d'intérêts	7 720 061	8 010 595
	10 373 512	11 018 580
Charges		
Frais de conseils (note 8)	463 908	457 545
Frais de gestion (note 8)	218 409	241 845
Frais de service (note 8)	191 534	170 706
Honoraires de vérification	27 110	24 003
Frais du comité d'examen indépendant	30 917	30 931
Honoraires du fiduciaire	12 600	14 324
Frais de garde	12 450	10 184
Frais juridiques	4 569	2 264
Rapports aux porteurs de parts	31 642	32 095
Autres frais d'administration	80 378	26 070
Intérêts et frais bancaires (note 11)	586 141	1 658 989
	1 659 658	2 668 956
Revenu net de placement	8 713 854	8 349 624
Perte nette réalisée sur les placements et les opérations de change (note 9)	(5 978 801)	(46 468 050)
Coûts de transaction (note 2)	(132)	(9 410)
Gain net réalisé (perte) sur les contrats à terme (note 10)	426 955	(8 292 172)
Variation nette du gain non réalisé (perte) sur les placements et les opérations de change	30 497 066	7 635 018
Variation nette du gain non réalisé (perte) sur les contrats à terme (note 10)	8 954 350	(7 642 555)
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités	42 613 292	(46 427 545)
Déficit au début de l'exercice	(110 185 270)	(56 736 413)
Frais d'émission des bons de souscription (note 5)	(132 888)	—
Émission de bons de souscription de catégorie A, montant net (note 5)	(670 739)	—
Distributions aux porteurs de parts (note 7)	(9 800 302)	(7 021 312)
Déficit à la fin de l'exercice	(78 175 907) \$	(110 185 270) \$
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités, par part, résultat de base (note 5) ¹⁾	5,05 \$	(9,70) \$
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités, par part, résultat dilué (note 5) ¹⁾	5,05 \$	s. o.

¹⁾ Selon le nombre moyen pondéré de parts en circulation de l'exercice (note 4).

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices terminés les 31 décembre	2009	2008
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement :		
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités	42 613 292 \$	(46 427 545) \$
Ajustements en vue de rapprocher les flux de trésorerie nets liés aux activités (moins l'incidence de l'acquisition de Flaherty & Crumrine Investment Grade Preferred Fund pour 2008) :		
Perte nette réalisée sur la vente de placements, le règlement d'options et les opérations de change	5 341 904	48 551 178
Variation nette du gain non réalisé (perte) sur les placements et les opérations de change	(30 540 024)	(7 619 131)
Variation nette du gain non réalisé (perte) sur les contrats à terme	(13 683 257)	7 642 555
Diminution du revenu à recevoir	248 015	500 049
Augmentation (diminution) des comptes créditeurs et charges à payer, déduction faite des frais de gestion et de conseil payés sous forme de parts	80 180	(346 559)
Achat de placements et d'options (note 9)	(99 932 935)	(38 877 234)
Produit de la vente de placements et d'options (note 9)	85 411 241	102 605 472
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(10 461 584)	66 028 785
Flux de trésorerie liés aux activités de financement :		
Frais d'émission des bons de souscription (note 5)	(282 888)	—
Frais d'émission des parts émises après le regroupement (note 4)	—	(67 056)
Augmentation (diminution) des emprunts	21 402 680	(53 069 555)
Distributions versées aux porteurs de parts (note 7)	(9 892 876)	(7 189 246)
Rachat de parts aux fins d'annulation (note 4)	(1 291 844)	(3 611 880)
Produits du régime de réinvestissement des distributions (note 7)	35 632	14 771
Produit de l'émission de parts à l'exercice de bons de souscription (note 5)	43 123 039	—
Montants payés pour le rachat de parts (note 4)	(38 889 443)	(6 031 941)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	14 204 300	(69 954 907)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement :		
Trésorerie acquise par suite de l'acquisition de Flaherty & Crumrine Investment Grade Preferred Fund (note 1)	—	531 709
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	—	531 709
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des placements à court terme	3 742 716	(3 394 413)
Trésorerie et placements à court terme au début de l'exercice	780 330	4 174 743
Trésorerie et placements à court terme à la fin de l'exercice	4 523 046 \$	780 330 \$
Renseignements supplémentaires :		
Intérêts payés	490 932 \$	1 787 783 \$

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Exercices terminés les 31 décembre	2009	2008
Actif net au début l'exercice	43 169 188 \$	86 716 219 \$
Activités :		
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités	42 613 292	(46 427 545)
Opérations sur capitaux propres :		
Distributions aux porteurs de parts (note 7)	(5 849 847)	(4 827 854)
Revenu net de placement	(3 950 455)	(2 193 458)
Remboursement de capital	(9 800 302)	(7 021 312)
Total	(282 888)	—
Frais d'émission des bons de souscription (note 5)	—	51 683
Produit de l'émission de parts (note 4)	—	19 479 193
Émission de parts après le regroupement du Fonds, montant net (note 4)	—	—
Produit de l'émission de parts à l'exercice de bons de souscription (note 5)	43 123 039	—
Produits du régime de réinvestissement des distributions (note 7)	35 632	14 771
Rachat de parts aux fins d'annulation (note 4)	(1 291 844)	(3 611 880)
Rachat de parts (note 4)	(38 868 198)	(6 031 941)
Total des opérations sur capitaux propres	(7 084 561)	2 880 514
Augmentation (diminution) nette de l'actif net	35 528 731	(43 547 031)
Actif net à la fin de l'exercice	78 697 919 \$	43 169 188 \$
Distributions par part (note 7)	1,2150 \$	1,5000 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DES TITRES EN PORTEFEUILLE

31 décembre 2009		Coût (\$ US)	Coût (\$ CA)	Juste valeur (\$ US)	Juste valeur (\$ CA)	% du portefeuille
Actions/valeur nominale en \$ US						
Titres privilégiés						
Banques						
1 750 000 \$	Astoria Capital Trust I, 9,75 %, 1 ^{er} nov. 2029, titres de capital, série B	1 732 597 \$	2 019 669 \$	1 807 820 \$	1 895 228 \$	
40 000	Barclays Bank PLC, 8,125 %, priv., série V	930 000	985 890	990 000	1 037 866	
1 000 000 \$	Barclays Bank PLC, 6,278 %, priv., série I	745 000	796 595	739 380	775 129	
203 905	BB&T Capital Trust VI, 9,6 %, priv.	5 284 810	5 690 133	5 772 550	6 051 652	
5 000 000 \$	Capital One Capital III, 7,686 %, 15 août 2036	3 794 377	4 246 118	4 600 000	4 822 410	
7 810 000 \$	Comerica Capital Trust II, 6,576 %, titres de capital	5 868 527	6 634 276	6 247 999	6 550 090	
1 000 000 \$	Fifth Third Capital Trust IV, taux variable, 15 avril 2037	602 500	673 388	725 000	760 054	
2 000 000 \$	First Tennessee Capital Trust I, 8,07 %, 6 janv. 2027	1 682 832	1 770 403	1 619 619	1 697 928	
75 000 \$	First Union Capital II, 7,85 %, 1 ^{er} janv. 2027, titres de capital	78 666	92 032	71 036	74 471	
500 000 \$	First Union Capital II, 7,95 %, 15 nov. 2029, série A	435 302	514 562	485 815	509 304	
1 268 000 \$	HSBC USA Capital Trust II, 8,38 %, 15 mai 2027	1 210 940	1 299 585	1 210 991	1 269 542	
113 800	KeyCorp Capital X, priv.	2 387 306	2 609 877	2 524 084	2 646 123	
10 400	KeyCorp Capital X, 7 %, priv.	214 240	224 117	205 400	215 331	
5 295 000 \$	PNC Preferred Funding Trust III, priv.	4 007 563	4 545 089	5 421 868	5 684 015	
500 000 \$	Coopérative Centrale Raiffeisen-Boerenleenbank B.A., taux variable, priv.	500 000	547 897	609 625	639 100	
3 000 000 \$	Sovereign Capital Trust VI, 7,908 %, 13 juin 2036	2 220 000	2 537 027	2 580 660	2 705 435	
2 250 000 \$	Wachovia Capital Trust I, 7,64 %, titres de capital	1 980 000	2 145 527	2 127 330	2 230 186	
5 150 000 \$	Washington Mutual Preferred Funding (Cayman) I Ltd., 6,534 %, 15 mars 2011	4 230 121	4 879 689	6 180	6 479	
500 000 \$	Washington Mutual Preferred Funding Trust IV, 9,75 %, priv.	400	490	7 500	7 863	
1 900 000 \$	Webster Capital Trust IV, 7,65 %, 15 juin 2037	1 448 782	1 585 670	1 197 000	1 254 875	
2 445 000 \$	Wells Fargo Capital XV, taux variable, priv.	2 483 356	2 658 149	2 616 150	2 742 641	
		41 837 319	46 456 183	41 566 007	43 575 722	36,7 %
Énergie						
4 200 000 \$	Enbridge Energy Partners L.P., 8,05 %, 1 ^{er} oct. 2037	3 152 312	3 476 941	3 904 572	4 093 358	
		3 152 312	3 476 941	3 904 572	4 093 358	3,5 %
Services financiers						
1 457 000 \$	Ameriprise Financial Inc., 7,518 %, 1 juin 2066	1 138 665	1 224 414	1 282 160	1 344 152	
29 000	Cabco – Goldman, 6 %, série GS	710 500	871 501	623 790	653 950	
53 300	Corporate Backed Trust Certificates Goldman Sachs Capital I, 6 %, série 2004-4	1 142 890	1 331 563	1 111 838	1 165 595	
82 450	Corporate Backed Trust Certificates, 6,3 %, série GS	2 081 863	2 553 618	1 802 357	1 889 501	
1 000 000 \$	Schwab Capital Trust I, taux variable, priv.	870 000	941 345	968 840	1 015 683	
		5 943 918	6 922 441	5 788 985	6 068 881	5,1 %
Assurances						
2 269 000 \$	ACE Capital Trust II, 9,7 %, 1 ^{er} avr. 2030	1 951 340	2 117 293	2 548 132	2 671 334	
2 580 000 \$	Aon Capital A, 8,205 %, 1 ^{er} janv. 2027	2 457 450	2 637 570	2 618 700	2 745 314	
20 863	Arch Capital Group Ltd., 8 %, priv.	518 566	602 600	521 993	547 231	
2 500	Arch Capital Group Ltd., 7,875 %, priv.	53 000	61 149	62 275	65 286	
3 100 000 \$	AXA, taux variable, série A, priv.	1 732 500	2 006 864	2 402 500	2 518 661	
600 000 \$	AXA, taux variable, série B, priv.	243 600	294 940	480 000	503 208	
90 445	Axis Capital Holdings Limited, 7,50 %, priv.	7 958 463	9 299 796	7 015 468	7 354 666	
267 500	Delphi Financial Group, Inc., 7,376 %, 15 mai 2037	5 099 888	5 692 416	4 734 750	4 963 675	
6 080 000 \$	Everest Reinsurance Holdings Inc., 6,6 %, 15 mai 2067	4 379 491	4 923 148	4 438 399	4 652 996	
500 000 \$	Great-West Life & Annuity Insurance Capital LP II, taux variable, priv.	415 000	441 828	440 000	461 274	
1 500 000 \$	Liberty Mutual Group Inc., taux variable, série C, 15 juin 2058	1 097 500	1 275 514	1 590 000	1 666 876	
2 000 000 \$	MetLife Capital Trust IV, 7,875 %, priv.	1 860 000	1 971 780	1 990 000	2 086 216	
1 000 000 \$	MetLife Capital Trust X, taux variable, 8 avr. 2038	759 583	868 432	1 130 000	1 184 635	
2 500 000 \$	MetLife Inc., taux variable, 15 août 2039	2 497 957	2 887 325	3 078 575	3 227 424	
3 910 000 \$	PartnerRe Finance II Inc., 6,44 %, 1 ^{er} déc. 2066	2 473 127	2 619 450	2 725 504	2 857 282	
82 500	RenaissanceRe Holding, 6,08 %, priv., série C	1 269 675	1 555 098	1 600 500	1 677 884	
3 120 000 \$	USF&G Capital I, 8,5 %, 15 déc. 2045, titres de capital	2 969 039	3 636 478	2 909 711	3 050 396	
1 000 000 \$	USF&G Capital, 8,312 %, 1 ^{er} juill. 2046	1 193 560	1 296 502	912 760	956 892	
3 000 000 \$	XL Capital Ltd., 6,5 %, priv.	1 923 437	2 091 514	2 265 000	2 374 513	
2 500 000 \$	ZFS Finance (USA) Trust V, taux variable, 9 mai 2037	2 006 250	2 145 378	2 112 500	2 214 639	
		42 859 426	48 425 075	45 576 767	47 780 402	40,3 %
Services publics						
12 000	Constellation Energy Group Inc., 8,625 %, 15 juin 2068	228 000	279 254	309 960	324 947	
3 519 000 \$	Dominion Resources Capital Trust I, 7,83 %, 1 ^{er} déc. 2027	3 528 066	4 052 772	3 524 982	3 695 415	
5 000 000 \$	Dominion Resources Inc., 7,5 %, 30 juin 2066	3 882 265	4 182 176	4 850 000	5 084 497	
250 000 \$	Union Electric Co., 7,69 %, 15 déc. 2036	257 500	282 684	237 745	249 240	
		7 895 831	8 796 886	8 922 687	9 354 099	7,9 %
Total des titres privilégiés		101 688 806 \$	114 077 526 \$	105 759 018 \$	110 872 462 \$	93,5 %

ÉTAT DES TITRES EN PORTEFEUILLE (suite)

31 décembre 2009		Coût (\$ US)	Coût (\$ CA)	Juste valeur (\$ US)	Juste valeur (\$ CA)	% du portefeuille
Actions/valeur nominale en \$ US	Titres de créance de sociétés					
	Services financiers					
64 600	SATURNS Goldman Sachs Group, Inc., débentures adossées à des créances, série 2004-2, 5,75 %	956 080 \$	1 171 007 \$	1 324 300 \$	1 388 330 \$	
		956 080	1 171 007	1 324 300	1 388 330	1,2 %
	Assurances					
4 070 000 \$	Liberty Mutual Insurance Co., 7,697 %, 15 oct. 2097	3 692 549	4 289 477	3 484 042	3 652 495	
		3 692 549	4 289 477	3 484 042	3 652 495	3,0 %
	Télécommunications					
30 000	Corporate Backed Trust Certificates, 7 %, billets adossés à Sprint Capital, série 2003-17	474 300	547 936	525 300	550 698	
		474 300	547 936	525 300	550 698	0,5 %
	Industries diverses					
110 953	Pulte Homes Inc., 7,375 %, 1 ^{er} juin 2046	2 218 972	2 531 694	2 062 616	2 162 344	
		2 218 972	2 531 694	2 062 616	2 162 344	1,8 %
	Total des titres de créance de sociétés	7 341 901 \$	8 540 114 \$	7 396 258 \$	7 753 867 \$	6,5 %
	Commissions intégrées des courtiers (note 2)	(9 178)	(9 622)	—	—	
	Total	109 021 529 \$	122 608 018 \$	113 155 276 \$	118 626 329 \$	100,0 %

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2009 et 2008

1. ACTIVITÉS

Flaherty & Crumrine Investment Grade Fixed Income Fund (le « Fonds ») est une fiducie d'investissement à capital fixe créée en vertu des lois de l'Alberta le 25 novembre 2004 aux termes d'une déclaration de fiducie modifiée et mise à jour. La Société de fiducie Computershare du Canada en est le fiduciaire, et Brompton Funds Management Limited, la société de gestion, est responsable de la gestion des affaires courantes du Fonds. Flaherty & Crumrine Incorporated est le gestionnaire de portefeuille. Fiducie RBC Dexia Services aux Investisseurs est le dépositaire des actifs du Fonds et prépare ses évaluations hebdomadaires. Le Fonds a entrepris ses activités le 15 décembre 2004.

Au cours d'une assemblée extraordinaire tenue le 1^{er} décembre 2008, les porteurs de parts de Flaherty & Crumrine Investment Grade Preferred Fund (« FAC ») ont approuvé une résolution extraordinaire visant le regroupement de ce dernier et du Fonds. Le 31 décembre 2008, le Fonds a émis 2 934 959 parts aux porteurs de parts du FAC.

Le tableau ci-après présente un sommaire de la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge.

Actif	
Placements	35 914 762 \$
Trésorerie	531 709
Autres actifs	732 928
Total des actifs acquis	37 179 399
Passif	
Passif à court terme	258 285
Perte non réalisée sur les contrats à terme	4 728 907
Distributions à verser aux porteurs de parts	327 724
Rachats à payer aux porteurs de parts	21 245
Emprunts	12 296 989
Total des passifs pris en charge	17 633 150
Actif net acquis	19 546 249 \$

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les présents états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR ») et contiennent des estimations et des hypothèses faites par la direction qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs à la date de ces états financiers ainsi que sur les revenus et les charges des périodes visées. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

a) Adoption de nouvelles normes comptables

Bases de l'évaluation à la juste valeur

Le 1^{er} janvier 2009, le Fonds a adopté les modifications au chapitre 3862 du *Manuel*, « Instruments financiers – informations à fournir », de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA »). Ce chapitre exige la présentation d'informations supplémentaires sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers.

En vertu des modifications au chapitre 3862, le Fonds doit classer ses placements et ses actifs et passifs dérivés en trois catégories selon la nature des données utilisées pour déterminer leur juste valeur. Les catégories et la nature des données utilisées pour chaque catégorie s'établissent comme suit :

Niveau 1 : Données sur les prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2 : Données autres que les prix cotés, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement, y compris sur des marchés qui ne sont pas considérés actifs.

Niveau 3 : Données non observables. Il y a peu ou aucune opération sur le marché. Les données utilisées pour évaluer la juste valeur requièrent un jugement significatif ou des estimations importantes de la part de la direction.

Le niveau de hiérarchie des évaluations à la juste valeur auquel appartient un instrument financier est établi en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance dans l'évaluation à la juste valeur.

CPN-173, « Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers »

Le 20 janvier 2009, le Conseil des normes comptables (« CNC ») du Canada a publié l'abrégé CPN-173, « Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers » (« CPN-173 »). Le CPN-173 s'ajoute au chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*, lequel stipule que la juste valeur doit tenir compte de la qualité de crédit d'un instrument financier. En vertu du CPN-173, le risque de crédit propre à l'entité (dans le cas de passifs financiers) et le risque de crédit de la contrepartie (dans le cas d'actifs financiers) doivent être pris en compte dans la détermination de la juste valeur des actifs et passifs financiers, y compris les instruments dérivés.

La société de gestion a passé en revue ses politiques en ce qui a trait à l'évaluation des actifs et des passifs et estime que la juste valeur attribuée aux actifs et aux passifs financiers figurant dans les présents états financiers tient compte des degrés appropriés de risque de crédit.

b) Évaluation des placements

Conformément au chapitre 3855, les placements du Fonds sont réputés être détenus à des fins de transaction et sont évalués à la juste valeur estimative. Les placements à long terme cotés sur une Bourse reconnue sont évalués au cours acheteur à la date d'évaluation. Les titres dont le cours acheteur n'est pas disponible sont évalués au cours de clôture. Les placements à court terme et les obligations sont évalués aux cours acheteur moyens obtenus de courtiers en valeurs reconnus. Les titres pour lesquels une cote ne peut être obtenue facilement sont évalués à leur juste valeur, essentiellement à partir d'évaluations techniques fondées sur des données observables du marché. Le coût des placements est fondé sur leur coût moyen.

c) Trésorerie et placements à court terme

La trésorerie et les placements à court terme comprennent les fonds en caisse et les titres de créance à court terme dont l'échéance est d'au plus trois mois. La trésorerie et les placements à court terme sont réputés être détenus à des fins de transaction et, par conséquent, ils sont comptabilisés à la juste valeur.

d) Opérations de placement et constatation des revenus

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de négociation et les gains ou les pertes réalisés sont constatés selon le coût moyen des placements. Le revenu d'intérêts est comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Le revenu de dividendes est comptabilisé à la date ex-dividende. Les gains ou les pertes nets réalisés à la vente de placements et d'options tiennent compte du montant net des gains ou des pertes de change réalisés.

Les primes d'options payées ou reçues par le Fonds sont, aussi longtemps que les options sont en cours, prises en compte à titre d'actif ou de passif, respectivement, dans l'état de l'actif net et elles sont évaluées à un montant correspondant à la valeur de marché courante d'une option qui aurait pour effet de dénouer la position. Les gains ou les pertes réalisés à l'expiration, au rachat ou à l'exercice de l'option sont inclus dans le montant net des gains ou des pertes sur options.

e) Coûts de transaction

Les coûts de transaction, notamment les commissions de courtage, engagés pour l'achat et la vente de titres sont passés en charges et comptabilisés à l'état des résultats et du déficit.

f) Contrats de change à terme

Le Fonds peut conclure des contrats de change à terme, lesquels sont des ententes conclues entre deux parties visant l'achat et la vente de devises à une date future et à un prix déterminé. La valeur marchande de ces contrats fluctuera en fonction des variations des taux de change. Les contrats sont évalués à la valeur de marché, et la variation de la valeur marchande est inscrite à titre de gain ou de perte non réalisé. Au dénouement des contrats, le Fonds inscrit un gain ou une perte réalisé d'un montant équivalant à l'écart entre la valeur du contrat à la date de conclusion et sa valeur à la date du dénouement.

g) Impôts sur le revenu

Le Fonds est admissible à titre de fiducie de fonds communs de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Si le Fonds verse chaque année des distributions provenant de son revenu net et de ses gains en capital réalisés nets, il ne sera pas assujéti, en règle générale, à l'impôt sur le revenu. Le Fonds a l'intention de distribuer annuellement la totalité du revenu net et du montant net des gains en capital réalisés. Par conséquent, le Fonds n'a comptabilisé aucune charge d'impôt sur le revenu.

h) Conversion de devises

La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur à midi chaque date d'évaluation. Les opérations de placement et de prêt, de même que les revenus et les charges libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la date respective des opérations.

i) Prêts de titres

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt de titres. Ces opérations consistent à céder temporairement des titres utilisés comme garantie moyennant l'engagement de l'emprunteur de restituer les mêmes titres à une date ultérieure. Le revenu tiré de ces opérations correspond aux frais réglés par la contrepartie et, dans certains cas, aux intérêts sur les titres détenus en garantie. Le revenu tiré de ces opérations est inscrit selon la méthode de la comptabilité d'exercice et inclus dans l'état des résultats et du déficit.

j) Autres actifs et passifs

Conformément au classement requis en vertu du chapitre 3855, le revenu à recevoir et les montants à recevoir à la vente de placements sont classés à titre de prêts et créances et comptabilisés au coût ou au coût après amortissement. De même, les comptes créditeurs et charges à payer, les distributions à payer aux porteurs de parts et les emprunts sont classés à titre de passifs financiers et comptabilisés au coût ou au coût après amortissement. Le coût ou le coût après amortissement avoisine la juste valeur de ces actifs et passifs, étant donné leur échéance à court terme.

k) Modifications comptables futures

Le CNC a confirmé son intention d'adopter, au plus tard le 1^{er} janvier 2011, l'ensemble des normes internationales d'information financière (« IFRS ») telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board. Le Fonds adoptera les IFRS, conformément aux PCGR du Canada et au plan du CNC.

Le Fonds a mis en œuvre un plan afin de respecter l'échéancier publié par l'ICCA pour la conversion aux IFRS. Les principaux éléments du plan comprennent l'évaluation de l'incidence qualitative et quantitative, le cas échéant, de l'application des IFRS sur les états financiers du Fonds. À l'heure actuelle, le Fonds a établi que la conversion aux IFRS n'aura aucune incidence sur l'actif net par part. L'incidence des IFRS sur les méthodes comptables et les décisions de mise en œuvre portera essentiellement sur la présentation de notes supplémentaires et la présentation des capitaux propres dans les états financiers du Fonds.

3. RAPPROCHEMENT DE L'ACTIF NET ET DE LA VALEUR LIQUIDATIVE

Conformément au Règlement 81-106, le Fonds doit présenter un rapprochement entre l'actif net aux fins de la présentation de l'information financière (l'« actif net ») et la valeur liquidative à d'autres fins que la présentation dans les états financiers (la « valeur liquidative »). Le rapprochement s'établit comme suit :

31 décembre	2009			2008	
	Total, de base	Par part, de base	Par part, dilué	Total	Par part
Valeur liquidative	79 408 406 \$	9,18 \$	9,09 \$	43 413 875 \$	6,59 \$
Ajustement en vertu du chapitre 3855	(710 487)	(0,09)	(0,05)	(244 687)	(0,04)
Actif net	78 697 919 \$	9,09 \$	9,04 \$	43 169 188 \$	6,55 \$

4. PARTS DU FONDS**Parts autorisées**

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts en propriété véritable cessibles et rachetables, chacune représentant une participation indivise égale dans la valeur liquidative du Fonds. Pour chaque part détenue, le porteur de parts obtient un droit de vote et une participation égale à toutes les distributions effectuées par le Fonds.

Les parts peuvent être rachetées au gré des porteurs si elles sont remises entre 20 et 45 jours ouvrables avant l'avant-dernier jour ouvrable du mois de novembre (la « date de calcul du prix de rachat »). Le rachat des parts est réglé selon la valeur liquidative par part à la date de calcul du prix de rachat, après déduction des frais liés au rachat, y compris les commissions de courtage. Le règlement a lieu au plus tard le dixième jour ouvrable suivant la date de calcul du prix de rachat.

Les porteurs peuvent également demander le rachat de leurs parts chaque mois, sauf au mois de novembre, à condition que la demande soit faite au moins 10 jours ouvrables avant l'avant-dernier jour ouvrable du mois. Les porteurs de parts dont les parts sont rachetées recevront un prix de rachat par part correspondant à i) 96 % du cours moyen pondéré des parts sur les 10 jours ouvrables précédant la date de calcul du prix de rachat ou ii) à 100 % du cours de clôture des parts moins les frais liés au rachat, y compris les commissions de courtage, s'il est moins élevé.

La TSX a autorisé le Fonds à déposer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour la période du 22 décembre 2008 au 23 décembre 2009. Conformément à cette offre, le Fonds peut racheter jusqu'à 366 500 parts aux fins d'annulation. Le Fonds a renouvelé son offre publique de rachat pour la période du 24 décembre 2009 au 23 décembre 2010, ce qui lui permet de racheter jusqu'à 864 100 parts aux fins d'annulation. Le Fonds peut racheter des parts seulement si la valeur liquidative par part est supérieure au cours. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, 172 100 parts (283 900 en 2008) ont été rachetées aux fins d'annulation.

Parts émises

	2009		2008	
	Nombre de parts	Montant	Nombre de parts	Montant
Parts au début de l'exercice	6 590 770	105 628 577 \$	5 001 279	117 876 946 \$
Émission de parts en contrepartie de services	—	—	2 969	51 683
Émission de parts après le regroupement du Fonds, montant net (note 1)	—	—	2 934 959	19 479 193
Émission de parts à l'exercice de bons de souscription (note 5)	6 583 670	43 123 039	—	—
Rachat de parts	(4 353 189)	(49 031 421)	(1 066 126)	(25 118 890)
Rachat de parts aux fins d'annulation	(172 100)	(2 294 271)	(283 900)	(6 675 126)
Parts émises en vertu du régime de réinvestissement des distributions	5 549	35 632	1 589	14 771
Parts à la fin de l'exercice	8 654 700	97 461 556 \$	6 590 770	105 628 577 \$

Le 31 décembre 2008, le Fonds a conclu le regroupement avec Flaherty & Crumrine Investment Grade Preferred Fund en échangeant des parts des fonds regroupés contre des parts du Fonds. Par suite du regroupement, le Fonds a émis 2 934 959 parts, selon un ratio d'échange calculé pour le fonds regroupé, pour un total de 19 479 193 \$, déduction faite des frais d'émission.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, le Fonds a émis 6 583 670 parts à l'exercice de bons de souscription et aucune part (2 969 en 2008) en paiement de ses frais de gestion et de conseils.

Le 27 novembre 2009, 4 350 594 parts ont été rachetées au prix de 8,93 \$ la part. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, 2 595 parts (300 en 2008) ont été rachetées dans le cadre des rachats mensuels, à un prix moyen de 6,53 \$ par part (15,54 \$ par part en 2008).

Au 31 décembre 2009, le surplus d'apport du Fonds depuis sa création s'établissait à 58 891 531 \$ (47 725 881 \$ en 2008). Le surplus d'apport est constaté lorsque les parts du Fonds sont rachetées à un prix inférieur au coût moyen par part de capitaux propres.

Le nombre moyen pondéré de base et le nombre moyen pondéré dilué de parts en circulation pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009 se sont établis à 8 426 015 et 8 426 015, respectivement (4 784 196 et 4 784 196 en 2008).

5. BONS DE SOUSCRIPTION

Les porteurs de parts ont reçu des bons de souscription à raison de un bon de souscription pour chaque part détenue le 10 février 2009. Un bon de souscription confère au porteur le droit de souscrire une part du Fonds au prix de souscription de 6,65 \$. Les bons de souscription qui n'ont pas été exercés avant le 15 septembre 2009 sont nuls et sans valeur. À l'exercice du bon de souscription, le Fonds a versé une rémunération de 0,10 \$ par bon de souscription au courtier dont le client exerçait le bon de souscription.

Le Fonds a émis 6 583 670 bons de souscription aux porteurs de parts inscrits le 10 février 2009. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2009, 6 583 670 bons de souscription ont été exercés pour un produit net de 43 123 039 \$. La juste valeur de chaque bon de souscription à la date d'émission a été estimée à néant. Les coûts associés à l'émission de ces bons de souscription se sont élevés à 132 888 \$.

Les porteurs de parts ont reçu des bons de souscription de catégorie A à raison de un demi-bon de souscription pour chaque part détenue le 15 décembre 2009. Un bon de souscription de catégorie A entier confère au porteur le droit de souscrire une part du Fonds au prix de souscription de 9,07 \$. Les bons de souscription de catégorie A qui n'auront pas été exercés avant le 15 juin 2010 seront nuls et sans valeur. Le Fonds versera une rémunération de 0,14 \$ par bon de souscription au moment de l'exercice du bon de souscription au courtier dont le client exerce le bon de souscription de catégorie A.

Le Fonds a émis 4 327 350 bons de souscription de catégorie A aux porteurs de parts inscrits le 15 décembre 2009. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2009, aucun bon de souscription de catégorie A n'a été exercé. Selon le cours de clôture du premier jour de Bourse, la juste valeur de chaque bon de souscription à la date d'émission était de 0,16 \$ le bon de souscription. Les coûts associés à l'émission de ces bons de souscription se sont élevés à 150 000 \$.

L'actif net par part dilué est calculé lorsque le cours de clôture des parts du Fonds à la TSX, à une date d'évaluation donnée, est plus élevé que le prix de souscription. Aux fins du calcul de l'actif net par part dilué, l'actif net est majoré du produit net tiré de l'exercice des bons de souscription, et le nombre de parts en circulation est majoré du nombre de parts émises à l'exercice des bons de souscription. Au 31 décembre 2009, le cours de clôture des parts du Fonds s'établissait à 9,18 \$ la part.

Le montant dilué de l'augmentation (de la diminution) de l'actif net liée aux activités par part est calculé selon la méthode du rachat d'actions. Pour la période allant du 15 décembre 2009 au 31 décembre 2009, le prix moyen des parts du Fonds s'est établi à 9,06 \$ la part.

6. GESTION DU CAPITAL

Les objectifs du Fonds en matière de gestion du capital sont d'offrir aux porteurs de parts un flux stable de distributions mensuelles, d'atténuer l'incidence des hausses importantes et rapides des taux d'intérêt à long terme sur la valeur du portefeuille et de préserver la valeur liquidative par part. Le capital du Fonds se compose de l'avoir des porteurs de parts et des emprunts. Le Fonds gère son capital en

tenant compte des caractéristiques de risque de ses placements. Afin de maintenir la structure de son capital, le Fonds peut ajuster le montant des distributions versées aux porteurs de parts, rembourser du capital aux porteurs de parts, augmenter ou diminuer le montant de ses emprunts ou racheter des parts aux fins d'annulation.

7. DISTRIBUTIONS AUX ACTIONNAIRES

Les distributions déclarées par la société de gestion sont versées tous les mois aux porteurs de parts inscrits le dernier jour ouvrable de chaque mois. Le versement a lieu le 10^e jour ouvrable du mois suivant. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, le Fonds a déclaré des distributions totales de 1,215 \$ par part (1,50 \$ en 2008), soit 9 800 302 \$ (7 021 312 \$ en 2008). En vertu du régime de réinvestissement des distributions, les porteurs de parts peuvent réinvestir les distributions mensuelles dans des parts supplémentaires du Fonds, lesquelles peuvent être émises ou achetées sur le marché. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, 5 549 parts (1 589 en 2008) ont été émises par le Fonds dans le cadre du régime de réinvestissement.

8. FRAIS DE GESTION, DE CONSEILS ET DE SERVICE

En vertu d'un contrat de gestion, la société de gestion fournit des services de gestion et d'administration au Fonds, et reçoit en contrepartie des frais de gestion annuels correspondant à 0,30 % de la valeur liquidative du Fonds, taxes en sus. Avant le 1^{er} janvier 2009, le taux des frais de gestion annuels était de 0,35 %. Les frais de gestion peuvent être versés en trésorerie ou en parts au gré de la société de gestion. Quand les parts sont émises dans ce but, elles le sont à la valeur liquidative par part. Flaherty & Crumrine Incorporated, gestionnaire de portefeuille du Fonds, et Brompton Capital Advisors Inc. ont droit de recevoir des honoraires globaux correspondant à 0,70 % par année de la valeur liquidative, taxes en sus. Ces honoraires sont calculés et payables mensuellement. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, le Fonds n'a émis aucune part (2 969 en 2008) en paiement des honoraires des conseillers. Le Fonds verse également à la société de gestion des frais de service annuels correspondant à 0,30 % de la valeur liquidative du Fonds. Les frais de service sont ensuite reversés par la société de gestion aux courtiers en valeurs, proportionnellement au nombre de parts détenues par leurs clients respectifs à la fin de chaque trimestre civil.

9. OPÉRATIONS DE PLACEMENT

Les opérations de placement des exercices terminés les 31 décembre se sont établies comme suit :

	2009	2008
Produit de la vente de placements	85 411 241 \$	102 605 472 \$
Moins le coût des placements vendus		
Placements, au coût, au début de l'exercice	115 957 481	184 135 656
Placements achetés au cours de l'exercice	99 932 935	38 877 234
Placements transférés après le regroupement	—	35 914 762
Placements, au coût, à la fin de l'exercice	(122 608 018)	(115 957 481)
Coût des placements vendus au cours de l'exercice	93 282 398	142 970 171
Perte nette réalisée à la vente de placements	(7 871 157) \$	(40 364 699) \$

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2009 et 2008, aucun montant n'a été versé au titre des rabais de courtage.

10. CONTRATS DE CHANGE À TERME

Le Fonds a recours à des contrats de change à terme pour se couvrir contre le risque de fluctuation des devises associé à ses placements en dollars US. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, les gains réalisés du Fonds se sont établis à 426 955 \$ (perte de 8 292 172 \$ en 2008) au dénouement de certains contrats.

Au 31 décembre 2009, le Fonds avait conclu les contrats de change à terme ci-dessous avec une banque à charte canadienne notée AA :

Options position vendeur

Dollars canadiens achetés	Dollars US vendus	Date de livraison	Taux de change (\$ US/\$ CA)	Gain non réalisé
25 968 003 \$	(24 400 000) \$	19 févr. 2010	0,93959	415 314 \$
25 968 003	(24 400 000)	19 mai 2010	0,93959	411 821
25 968 003	(24 400 000)	19 nov. 2010	0,93959	396 248
77 904 009 \$	(73 200 000) \$			1 223 383 \$

Au 31 décembre 2008 :

Dollars canadiens achetés	Dollars US vendus	Date de livraison	Taux de change (\$ US/\$ CA)	Perte non réalisée
51 852 181 \$	(52 300 000)	19 nov. 2009	1,00863	(12 459 874) \$

11. EMPRUNTS

Conformément à une convention intervenue avec une banque à charte canadienne, le Fonds dispose d'une facilité de crédit renouvelable de 364 jours. La facilité de crédit renouvelable lui permet d'emprunter, d'une part, jusqu'à 3,3 M\$ pour les besoins de son fonds de roulement et, d'autre part, jusqu'à 50,0 M\$ US pour les besoins de placement. Le Fonds peut se prévaloir de ces montants au taux préférentiel, au taux des acceptations bancaires majoré d'un pourcentage fixe, au TIOL majoré d'un pourcentage fixe ou au taux de base américain. Au 31 décembre 2009, le Fonds avait prélevé un montant en dollar US équivalant à 46,1 M\$ (44,0 M\$ US) en vertu de cette facilité. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, le Fonds a réalisé un gain de change de 2 529 253 \$ (perte de change de 8 186 479 \$ en 2008) sur le remboursement de ses emprunts en dollars US, et comptabilisé un gain de change non réalisé sur les emprunts en dollars US de 526 730 \$ (gain de 201 814 \$ en 2008). La facilité de crédit est garantie par une sûreté exclusive de premier rang sur tous les actifs du Fonds. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, les montants minimal et maximal des emprunts se sont établis respectivement à 23,2 M\$ (15,0 M\$ en 2008) et à 57,7 M\$ (60,8 M\$ en 2008).

12. PRÊT DE TITRES

Le Fonds s'est engagé dans un programme de prêts de titres avec son dépositaire, Fiducie RBC Dexia Services aux Investisseurs. La valeur marchande globale de l'ensemble des titres prêtés par le Fonds ne peut être supérieure à 50 % de son actif. Le Fonds reçoit une garantie correspondant à au moins 102 % de la valeur des titres prêtés. Cette garantie est généralement composée de trésorerie et d'obligations émises ou garanties par le gouvernement du Canada ou une province canadienne, par le gouvernement des États-Unis ou une de ses agences ou encore par un organisme supranational accepté selon la définition du Règlement 81-102. Aucun prêt de titres n'était en cours aux 31 décembre 2009 et 2008.

13. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Compte tenu de ses activités, le Fonds est exposé à divers risques financiers. L'état des titres en portefeuille présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2009 et regroupe les titres par catégorie d'actifs et par segment de marché. Les risques importants auxquels le Fonds est exposé sont décrits ci-après.

La société de gestion s'efforce de minimiser toute incidence négative de ces risques sur le rendement du Fonds en retenant les services d'un gestionnaire de portefeuille expérimenté et en diversifiant le portefeuille conformément aux objectifs de placement et en ayant recours à des instruments financiers pour couvrir certains risques. Tous les titres composant le portefeuille sont des titres de première qualité au moment de l'achat. Pour l'aider à gérer ces risques, la société de gestion maintient également une structure de gouvernance pour surveiller les activités de placement du Fonds et le respect des stratégies et des restrictions en matière de placement du Fonds, de ses directives internes et de la réglementation sur les valeurs mobilières.

Le portefeuille se compose principalement de titres de créance de sociétés et de titres privilégiés libellés en dollars US. La société de gestion a l'intention de couvrir en tout temps la quasi-totalité de son exposition au risque de change lié au dollar US.

a) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle des instruments financiers portant intérêt tels que les titres de créance de sociétés et les titres privilégiés. Le Fonds est exposé au risque que la valeur de ces instruments financiers varie en raison de la fluctuation des taux d'intérêt en vigueur sur le marché. Étant donné l'incidence négative que la hausse des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur d'un portefeuille à long terme, le Fonds peut recourir à une stratégie de couverture pour en atténuer les conséquences. En vertu de cette stratégie, le Fonds achète des options de vente hors du cours sur des contrats à terme standardisés du Trésor américain. Le Fonds est également exposé au risque de taux d'intérêt sur ses emprunts à taux variables. La fluctuation des taux d'intérêt a une incidence directe sur les paiements d'intérêts.

Le tableau ci-après présente l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt au 31 décembre 2009, en fonction de l'échéance.

	Moins de 1 an	1-3 ans	3-5 ans	>5 ans	Total
Titres privilégiés et titres de créance de sociétés	— \$	— \$	— \$	118 626 329 \$	118 626 329 \$
Emprunts	46 127 396	—	—	—	46 127 396

Au 31 décembre 2008 :

	Moins de 1 an	1-3 ans	3-5 ans	>5 ans	Total
Titres privilégiés et titres de créance de sociétés	— \$	— \$	— \$	81 760 684 \$	81 760 684 \$
Emprunts	27 578 885	—	—	—	27 578 885

Au 31 décembre 2009, si les taux d'intérêt s'étaient accrus de 1 %, en supposant un déplacement parallèle de la courbe des taux, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net aurait diminué d'environ 6,4 M\$, ou de 8,1 % (de 2,3 M\$, ou 5,4 %, au 31 décembre 2008). De même, en supposant une baisse de 1 % des taux d'intérêt et un déplacement parallèle de la courbe des taux, toutes les autres

variables demeurant constantes, l'actif net aurait augmenté d'environ 7,7 M\$, ou de 9,8 % (de 2,3 M\$, ou 5,4 %, au 31 décembre 2008) de la valeur liquidative. La sensibilité du Fonds aux fluctuations des taux d'intérêt a été établie selon la durée moyenne pondérée du portefeuille et selon l'incidence sur la charge d'intérêts annuelle des emprunts. Dans les faits, le résultat réel des opérations pourrait être différent et l'écart pourrait être important.

b) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la valeur des instruments financiers libellés dans une devise autre que le dollar canadien, monnaie de présentation du Fonds, varie en raison de la fluctuation des taux de change. Le portefeuille se compose principalement de titres de créance de sociétés et de titres privilégiés libellés en dollars US. Au 31 décembre 2009, l'exposition du Fonds au risque de change lié au dollar US sur 117,6 M\$ était presque entièrement couverte par ses contrats de change à terme de 73,3 M\$ US et ses emprunts libellés en dollars US de 44,0 M\$ US.

c) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une contrepartie à un instrument financier manque à l'une des obligations ou à l'un des engagements contractés avec le Fonds. Le risque de crédit auquel le Fonds est exposé se concentre principalement dans les titres de créance de sociétés, les titres privilégiés et les dérivés. La juste valeur des titres de créance de sociétés, des titres privilégiés et des dérivés tient compte de la solvabilité de l'émetteur. La valeur comptable des placements, telle qu'elle est présentée à l'état des titres en portefeuille, représente le risque de crédit maximal au 31 décembre 2009. La valeur comptable des autres actifs du Fonds représente également le risque de crédit maximal, étant donné qu'ils seront réglés à court terme.

Toutes les opérations sur titres cotés en Bourse sont réglées à la livraison en ayant recours à des courtiers agréés. Le risque de défaut est considéré comme minime étant donné que la livraison des titres vendus n'est effectuée qu'au moment de la réception du paiement par le courtier. L'opération échoue si une des parties ne remplit pas son obligation.

Le Fonds réduit le risque de crédit découlant des titres de créance et des titres privilégiés en achetant des titres de bonne qualité. Le gestionnaire de portefeuille évalue la qualité des titres avant l'achat et effectue une surveillance continue. Conformément aux restrictions en matière de placement, le Fonds investit au plus 10 % du total de son actif dans un seul et même émetteur.

Le Fonds s'est engagé dans un programme de prêts de titres avec son dépositaire (voir la note 12). Le risque de crédit associé à ces opérations est faible puisque toutes les autres parties ont une notation suffisante et approuvée, et que la valeur de la trésorerie ou des titres détenus comme garantie doit être d'au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés.

Au 31 décembre 2009, le Fonds avait investi dans des titres de créance et des titres privilégiés ayant obtenu les notations suivantes de Standard & Poor's et de Moody's.

Portefeuille par catégorie de notation

	% du portefeuille
AA	1 %
A	9 %
BBB	53 %
BBB-	19 %
Moins de BBB-	18 %
Total	100 %

Au 31 décembre 2008 :

	% du portefeuille
A	1 %
BBB	45 %
BBB-	33 %
Moins de BBB-	21 %
Total	100 %

d) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. Le Fonds est exposé au risque de liquidité par ses rachats mensuels et annuels et par ses emprunts. En ce qui concerne le rachat annuel, le Fonds obtient un avis d'au moins 20 jours ouvrables avant la date de rachat et il a jusqu'à 10 jours ouvrables suivant la date de rachat en décembre pour régler les opérations, ce qui devrait donner le temps au gestionnaire de portefeuille de vendre les titres, quoiqu'il puisse manquer de temps pour les vendre à un prix raisonnable.

Le Fond dispose également d'une facilité de crédit renouvelable de 364 jours qui peut être utilisée pour financer les rachats ou les placements (voir la note 11). La facilité de crédit est assujettie à plusieurs clauses restrictives de nature financière qui obligent le Fonds à satisfaire à certains ratios financiers et à certaines autres conditions. Le Fonds respecte les clauses restrictives de nature financière relativement à la facilité de crédit. La société de gestion surveille régulièrement l'utilisation de la facilité de crédit.

L'échéance des passifs financiers du Fonds est de moins de trois mois.

14. PRÉSENTATIONS À LA JUSTE VALEUR

Les actifs et les passifs du Fonds comptabilisés à la juste valeur ont été classés comme suit, conformément aux modifications du chapitre 3862 (voir la note 2).

Actifs à la juste valeur au 31 décembre 2009	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres privilégiés et titres de créance de sociétés	25 340 413 \$	93 285 916 \$	—	118 626 329 \$
Contrats de change à terme	—	1 223 383	—	1 223 383
Total	25 340 413 \$	94 509 299 \$	—	119 849 712 \$

Aucun transfert entre les niveaux n'a eu lieu au cours de l'exercice.

15. IMPÔTS SUR LE REVENU

Au 31 décembre 2009, le Fonds avait cumulé des pertes en capital 62 123 972 \$ (57 410 185 \$ au 31 décembre 2008). Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Comité d'examen indépendant

James W. Davie, BComm, MBA

Arthur R.A. Scace, QC, CM

Ken S. Woolner, BSc, PEng

Administrateurs et dirigeants

Peter A. Braaten, BA, MBA
Administrateur

Raymond R. Pether, BA, MBA
Administrateur

Mark A. Caranci, BComm, CA
Administrateur, président et
chef de la direction

Craig T. Kikuchi, BA, CA, CFA
Chef des finances

David E. Roode, BA, CA, MBA
Premier vice-président

Moyra E. MacKay, BA
Vice-présidente et secrétaire générale

Lorne J. Zeiler, BA, MBA, CFA
Vice-président

Ann P. Wong, BA, MAcc, CA,
CPA (Delaware), CFA
Vice-présidente et contrôleur

Christopher Cullen, BAsC, MBA, CFA
Vice-président

Directeur, information continue

Personne-ressource : **David E. Roode**
Téléphone : 416 642-6008
Courriel : roode@bromptongroup.com

Fiduciaire

La Société de fiducie Computershare du Canada

Dépositaire

Fiducie RBC Dexia Services aux Investisseurs

Vérificateurs

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Banque

Banque Royale du Canada

Site Web :

www.bromptongroup.com

Adresse postale

Bay Wellington Tower, Brookfield Place
181 Bay Street
Suite 2930, P.O. Box 793
Toronto, ON M5J 2T3

Renseignements : 416 642-6000

Relations avec les investisseurs : 416 642-9051

Télécopieur : 416 642-6001

Sans frais : 1 866 642-6001

Site Web : www.bromptongroup.com